



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2609
3 août 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Loin du cirque parlementaire



Les travailleurs ont besoin d'un programme de lutte

Mali

**Élections sous
influence française**

page 6

Canicule

**Des mesures
dérisoires**

page 9

Panne à Montparnasse

L'incurie capitaliste

page 8

L'affaire Benalla, l'agitation politicienne et les intérêts des travailleurs

Le feuilleton de l'été, «l'affaire Benalla», continue et il risque de durer. Pas parce que l'affaire est exceptionnelle –les coulisses du pouvoir présidentiel sont remplies d'histoires de ce genre d'hommes de main et de leurs dérapages– mais parce qu'elle permet à toute l'opposition parlementaire de se faire mousser pour dénoncer Macron sans avoir à dénoncer sa politique en faveur des plus riches.

Deux motions de censure ont été déposées contre le gouvernement, une de la droite et une autre commune au PS, au PCF et à La France insoumise. Marine Le Pen a dit qu'elle voterait les deux. Jean-Luc Mélenchon a déclaré: «*Quand il s'agit de protéger l'État et de faire respecter la norme républicaine, il y a une convergence avec la droite, je l'assume*». De l'extrême droite à la gauche en passant par la droite, tous se retrouvent à l'unisson. Mais plus ils jouent les indignés et plus tout cela sonne creux.

Macron a couvert Benalla quand celui-ci est allé casser du manifestant, gratuitement, simplement pour avoir sa dose d'adrénaline. Mais tout l'appareil d'État est rempli de Benalla. Qu'ils sortent des quartiers populaires ou de l'ENA, chacun dans sa spécialité est un serviteur de l'État, c'est-à-dire un serviteur de l'ordre capitaliste.

Macron le premier est un homme dévoué aux intérêts de la haute bourgeoisie, hier haut cadre d'une grande banque, comme aujourd'hui à l'Élysée. Et c'est la classe capitaliste qui lui dicte sa politique et lui demande d'être une machine de guerre contre les travailleurs et les classes populaires. C'est pour la servir qu'il a facilité les procédures de licenciement, allongé les durées légales du temps de travail, démolit le Code du travail, augmenté la CSG, baissé les APL... Et c'est pour la servir que, à la rentrée, il prévoit de s'attaquer aux retraites des travailleurs et d'accentuer la chasse aux chômeurs.

En réalité, c'est l'État dans son ensemble qui est au service du grand patronat et doit l'aider à avoir les coudées franches dans la lutte de classe. Avec son arrogance et sa politique en faveur des très riches, Macron est bien leur homme. Mais il n'est, au bout du compte, qu'un simple exé-

cutant. Et il n'y a aucune illusion à avoir sur ce que ferait à sa place tel ou tel leader de l'opposition. Les travailleurs n'ont que faire d'un nouveau bonimenteur qui dira, comme Hollande à la veille de son élection, «*mon ennemi c'est la finance*» pour, une fois élu, s'agenouiller devant elle.

Le PDG du groupe automobile PSA a annoncé, pour les six premiers mois de 2018, une «rentabilité record», avec des bénéfices de 1,7 milliard d'euros, en hausse de 48%. D'autres grands groupes ont annoncé des résultats équivalents, encore meilleurs que l'année passée. Toute cette richesse ne tombe pas du ciel. Au nom de la compétitivité des entreprises dans la guerre commerciale internationale, le grand patronat cherche en permanence à faire baisser les salaires, gagner des minutes de production ou pousser dehors des travailleurs afin de faire faire le même travail avec moins de bras.

Bernard Arnault, l'actionnaire principal du groupe de luxe LVMH, qui a vu sa richesse augmenter de 56% en un an pour atteindre 73 milliards d'euros, a déclaré qu'il s'attendait à un effondrement économique «*dans les années qui viennent, qui touchera tous les secteurs de l'économie*». En réalité, la crise économique dont il parle est déjà là, depuis des années. Mais elle s'aggrave et menace d'entraîner toute la société vers la catastrophe.

Le grand patronat ne sait pas comment mettre fin à la crise, mais il sait comment accroître ses profits immédiats en menant l'offensive contre les travailleurs.

Alors, loin de cette agitation parlementaire dérisoire, ce qu'il faut au monde du travail, c'est un programme qui mette en avant ses revendications vitales, ses revendications de classe: l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, un niveau de salaire et de pension qui permette à chacun de vivre dignement, et aussi le contrôle des comptes des entreprises capitalistes afin de savoir où est et où va l'argent produit par l'exploitation.

Il faut un programme de lutte des exploités contre ce système capitaliste. C'est la seule perspective pour les travailleurs et pour la société dans son ensemble.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Chômage et précarité:
des chiffres en hausse 3



Droit à l'erreur:
loi bienveillante
pour les patrons 3

Le feuilleton Benalla:
un scénario bien faible 4

Chômeurs: Pénicaud
annonce la couleur 3

Le SAC:
une police parallèle
au service
des gaullistes 4

Indemnisations:
nouvelles attaques
en préparation 3

Migrants:
le cynisme des politiciens 4

Guerre économique:
poker menteur
et concurrence générale 5

Trusts du pétrole:
des profits au plus haut 5

EPR Flamanville:
ça fera cher du kWh 5

Centrales nucléaires:
les capitalistes nuisent
à la sûreté 12

DANS LE MONDE

Mali: élection à l'ombre
de l'impérialisme français 6



Incendies en Grèce:
une austérité criminelle 6

États-Unis: enfants migrants
victimes de la politique
de Trump 7

Israël-Palestine:
Ahed Tamimi libérée 7

Sida: ils laissent mourir
les pauvres 12

Israël: les Bédouins résistent
à leur expulsion 12

ENTREPRISES

Panne à Montparnasse 8

RTE 8

Canicule: pendant
le réchauffement,
les affaires continuent 8

Canicule:
une situation dramatique
dans les hôpitaux 9

Hôpital Pitié-Salpêtrière -
Paris 9

Travailler moins
et se mettre au frais 9

Durobor - Belgique 10

CPAM
Belfort-Montbéliard 10

Suicide chez Lidl:
la direction condamnée 10

Autolib': Bolloré veut faire
payer les municipalités 10

Ryanair:
une grève internationale 11

Fedex 11

LUTTE OUVRIÈRE À VOTRE RENCONTRE

Les étapes 12

Chômage et précarité : chiffres en hausse

Alors que le gouvernement se vantait ces derniers mois d'une baisse du chômage, affirmant que c'était dû à sa politique, voilà que les chiffres du dernier trimestre montrent une légère remontée. D'après Pôle emploi, qui ne recense que les personnes qui y sont inscrites, le nombre de chômeurs n'ayant pas du tout travaillé dans le mois

a augmenté de 0,1 %, atteignant 3 440 500. Si on y ajoute les chômeurs ayant un peu travaillé dans le mois, la hausse est aussi de 0,1 %, avec 5 627 900 personnes.

Malgré le baratin sur la reprise économique, au-delà des fluctuations semestrielles et quelle que soit la façon de compter, les chiffres montrent que le chômage ne recule pas. Ils

montrent aussi une progression importante des emplois précaires, à temps partiel non choisi ou ne durant que quelques jours.

Si tous les gouvernements prétendent lutter contre le chômage, la seule chose qu'ils savent faire c'est maquiller plus ou moins adroitement les chiffres des statistiques.

Félix Talon

Chômeurs : Pénicaud annonce la couleur

Invitée sur France inter le 29 juillet pour commenter les derniers (mauvais) chiffres du chômage et vanter les mérites de la loi « avenir professionnel » votée définitivement le 1^{er} août au Parlement, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a déployé tout son talent d'ancienne DRH.

Si le chômage ne baisse pas, cela n'aurait rien à voir avec les milliers de suppressions d'emplois en cours, chez Carrefour, Ford ou Whirlpool. Pour elle, « les entreprises recrutent » car son gouvernement « a libéré le travail ». Autrement dit, il a supprimé de nombreux droits pour les travailleurs avec les ordonnances sur le Code du travail. Selon elle, si le chômage ne baisse pas, c'est la faute des chômeurs qui ne seraient pas assez formés

et surtout pas assez adaptés aux besoins des patrons. Et la loi sur la formation professionnelle se chargera d'y remédier en encourageant l'apprentissage et en plaçant les centres de formations encore plus directement sous le contrôle des patrons.

Face à un auditeur, lui-même patron, qui déplorait le nombre élevé de ruptures conventionnelles, sa difficulté à recruter et dénonçait les prétendus faux chômeurs qui préféreraient

toucher des indemnités et travailler au noir, elle a abondé dans ce sens. Ignorant délibérément la remarque du journaliste sur les salaires trop faibles qui peuvent faire hésiter les travailleurs à accepter tel ou tel emploi, elle a fait une distinction subtile entre les « chômeurs » et les « demandeurs d'emplois », alimentant l'odieuse campagne contre des chômeurs qui ne voudraient pas travailler. Façon de préparer le terrain pour la prochaine attaque contre les chômeurs, déjà dans les tiroirs pour la rentrée, et face à laquelle l'ensemble des travailleurs devra se sentir concerné et se préparer à y répondre.

Xavier Lachau

Droit à l'erreur : une loi bienveillante... pour les patrons

Après six mois de tractations entre l'Assemblée et le Sénat, la loi sur le droit à l'erreur, pompeusement intitulée « pour un État au service d'une société de confiance », devrait être adoptée définitivement mardi 31 juillet.

Le gouvernement avait organisé une véritable campagne de promotion de sa loi, la présentant comme un frein à l'arbitraire de l'administration.

Pipeau ! En fait, ce qui concerne directement le « droit à l'erreur » des particuliers est réduit au strict minimum, à la déclaration fiscale. Pour les revenus déclarés à retardement, « faute avouée est à moitié pardonnée », a décidé le gouvernement. La régularisation sera toujours exigée évidemment, les intérêts de retard également. Ils seront simplement réduits de moitié. Mais cette grande générosité ne s'appliquera qu'une seule fois.

En fait, la plupart des articles de la loi concernent les entreprises, et donc les patrons petits et grands, avec effectivement, en matière fiscale, des réductions appréciables concernant les pénalités. Ainsi, si une entreprise ne respecte pas la durée légale maximale du travail, le salaire minimum, les repos obligatoires des salariés... tout cela pourra être mis sur le compte d'une erreur.

Une entreprise ayant fraudé se verra reconnaître son « droit à l'erreur ». Par exemple, l'amende de 5 % prévue quand des sociétés « oublient » de présenter certains documents obligatoires, comme le tableau

des provisions ou le relevé détaillé des frais généraux, est supprimée en cas de première infraction. C'est cadeau !

Une loi qui institutionnalise de la bienveillance pour les entreprises, c'est tout un symbole. Ce droit à l'erreur pour les patrons, c'est leur liberté d'exploiter sans entrave et impunément.

Bertrand Gordes

Indemnités : nouvelles attaques en préparation

Dès la rentrée, le gouvernement veut faire discuter entre syndicats et patronat de nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs, applicables en 2019.

Au menu de cette négociation, il y aurait une modification de l'indemnisation des chômeurs de longue durée. Le déclenchement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS, allocation de 500 euros par mois, financée par l'État) serait retardé voire supprimé, les chômeurs restant indemnisés par l'assurance-chômage au-delà de 24 mois. Avec ce dispositif, le gouvernement économiserait 2,5 milliards, car il ferait supporter son financement par les caisses de l'assurance-chômage, c'est-à-dire par les salariés eux-mêmes. Comme il n'est pas question d'augmenter les cotisations patronales, bien au contraire, cette nouvelle indemnisation ne pourra être financée qu'en économisant sur le système actuel. Par exemple en diminuant les indemnités ou leur durée. Il est notamment question de réintroduire une dégressivité de ces indemnités, qui pourraient ainsi baisser tous les

trois ou six mois, jusqu'à un plancher très bas. Il s'agit là des projets gouvernementaux distillés par les ministres.

Depuis son arrivée à l'Élysée, Macron a voulu montrer qu'il se moquait de l'avis des syndicats et préférerait passer en force. Son objectif était de démolir la classe ouvrière pour pouvoir enchaîner les attaques et montrer qu'il réussissait là où ses prédécesseurs avaient dû reculer. Mais le mouvement des cheminots est passé par là, et Macron juge préférable de réassocier les syndicats à son offensive antiouvrière.

Les syndicats se précipitent car ils sont, de nouveau, sollicités pour négocier. Si la méthode change, les objectifs, eux, sont les mêmes. Le monde du travail n'a donc rien de bon à attendre de ces discussions et n'a aucune raison de se sentir engagé par le résultat des marchandages qui en sortiront.

Pierre Lemaire



Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 193 (juillet-août 2018) :

- La grève des cheminots et les grandes manœuvres des partis de la bourgeoisie
- La grève des cheminots : premières leçons
- Autonomes et black blocs : une fausse radicalité et une impasse
- Martinique et Guadeloupe : le scandale de l'empoisonnement au chlordécone
- Les Kurdes en Syrie, soumis aux manœuvres des différentes puissances
- Israël-Palestine, entre massacres et colonisation

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro

Le feuilleton Benalla : un scénario bien faible

Depuis Eugène Sue et ses *Mystères de Paris*, écrits au milieu du 19^e siècle, le roman-feuilleton avec ses aventures rocambolesques occupe une place de choix dans les journaux. L'affaire Benalla est bien partie pour être celui de l'été 2018.

Tous les ingrédients sont réunis: un personnage haut placé, Macron, qui s'acoquine avec un jeune, Alexandre Benalla, qui n'a d'autre richesse ou compétence que l'art du coup de poing et qui connaît une ascension sociale fulgurante, une intrigue parsemée de multiples rebondissements; des coups fourrés qui finissent par être dévoilés, des aveux suivis de démentis et, pour couronner le tout, le personnage principal qui se tait, puis devient trop bavard, et qui tente de se sortir du marigot dans lequel il s'est fourré. Quel sera

le prochain épisode qui, à vrai dire, est bien loin des préoccupations des classes populaires?

En tout cas, ce feuilleton est bien à l'image des pratiques habituelles des hommes de pouvoir et de leurs protégés, et aussi de toute cette opposition parlementaire qui l'utilise pour se remettre au centre de la piste du cirque politicien.

Même si le phénomène existe depuis des siècles et que nombre de rois avaient eux aussi des tueurs à gages à leur service, la 5^e République nous en a fourni des exemples et, il faut le dire,

bien plus dramatiques que celui du ridicule Benalla. Le Service d'action civique (SAC) créé par de Gaulle était composé entre autres de tueurs qui exécutaient sur commande. Quant à Hollande lui-même, il a reconnu dans ses mémoires avoir commandé aux services spéciaux d'éliminer des djihadistes qui n'étaient pourtant pas passés aux actes, quatre selon lui, quarante selon les services secrets, bien placés pour connaître la vérité.

Marianne Lamiral

Le SAC : une police parallèle au service des gaullistes

Au détour de l'affaire Benalla, l'histoire du SAC (Service d'action civique) de De Gaulle a été évoquée. Bien loin des frasques dérisoires du protégé de Macron, il n'est pas inutile de rappeler ce qu'a été cette véritable police parallèle et les raisons de sa constitution, car c'est révélateur de ce qu'est l'appareil d'État.



Le journal *L'Union* suite à l'assassinat par le SAC de Pierre Maître le 5 juin 1977.

Après son retour au pouvoir en 1958, en pleine guerre d'Algérie, de Gaulle avait déjà une milice privée à son service, regroupant des anciens du service d'ordre du RPF (Rassemblement du peuple français), le parti gaulliste constitué dans la période de l'après-guerre et aux méthodes fascisantes à l'encontre des militants ouvriers du PCF à partir du début de la guerre froide. Mais c'est avec le règlement de la guerre d'Algérie, que de Gaulle allait mener pour le compte de la bourgeoisie française, que le SAC fut créé et joua réellement le rôle d'une police parallèle à l'intérieur de l'État.

Face à la mobilisation des masses algériennes, l'impérialisme français fut contraint de négocier l'indépendance algérienne avec les dirigeants du FLN. Et de Gaulle savait qu'il aurait à faire face à l'opposition de l'extrême droite colonialiste française, celle-là même qui venait de contribuer à le porter au pouvoir par le coup d'État du 13 mai 1958 et qui espérait, avec lui, un gouvernement

Migrants : le cynisme des politiciens

Certains journalistes se demandent si la question des migrants sera au centre des prochaines élections européennes. En tout cas, elle est d'ores et déjà instrumentalisée par l'ensemble des forces politiques.

Collomb, le ministre de l'Intérieur de LREM, qui peaufine son image d'homme à poigne, se félicite qu'aux yeux du Conseil constitutionnel le franchissement irrégulier d'une frontière reste un délit. Cela n'empêche pas le Rassemblement national (ex-FN) et Les Républicains de réclamer plus de fermeté contre les migrants, telle Marine Le Pen qui parle de « l'immigration massive » en France.

La réalité est pourtant tout autre : la France n'a accueilli que peu de migrants ces dernières années, bien moins que l'Allemagne ou l'Italie, sans parler de la Turquie, qui accueille 3 millions de réfugiés. D'après la Cimade, le nombre de « non-admissions sur le territoire français » (de refoulements donc) a dépassé les 85 000 en 2017, 34 % de plus par rapport à 2016.

À gauche c'est le bal des hypocrites. Les dirigeants du PS, d'EELV, de

Génération.s proclament tous, sans honte, que la fraternité est désormais une valeur constitutionnelle. Ils ont pourtant tous été membres d'au moins un des gouvernements de Hollande qui a poursuivi la chasse aux sans-papiers et l'expulsion de dizaines de milliers d'entre eux. L'équilibriste Mélenchon tente, lui, de marier accueil des migrants et défense des frontières, histoire de faire des clins d'œil électoraux à 360°.

Tous ces politiciens ont un point commun : le sort des femmes et des hommes qui meurent en pleine mer ou sont arrêtés ou torturés lors de leur périple est le dernier de leur souci. Ils ne parlent de ce sujet que pour tenter de se distinguer des concurrents, de se forger une image qui plaira aux électeurs... et surtout pour ne pas avoir à aborder le scandale qu'est l'enrichissement sans limite des groupes capitalistes.

Stéphane Fort

pro-Algérie française. Cette extrême droite était très présente au sein de l'appareil d'État, à commencer par les sommets de l'armée française.

Devant la politique menée effectivement par de Gaulle en Algérie, cette extrême droite tenta un coup d'État, celui dit du putsch des généraux, le 21 avril 1961. Le pouvoir gaulliste put y faire face car l'essentiel de l'armée en Algérie lui resta fidèle, notamment les conscrits. Mais il se développa dans la foulée une organisation paramilitaire, l'Organisation de l'armée secrète (OAS), qui allait mener la politique dite de la terre brûlée, avec des centaines d'attentats et des milliers de victimes. Or cette organisation avait des relais et des sympathies dans tout l'appareil d'État, et c'est pour y faire face que de Gaulle avait besoin de ses propres hommes de main.

Cette police parallèle lui permit de disposer d'hommes dévoués prêts à suivre sa politique, aussi bien contre les Algériens en guerre pour leur indépendance, que contre l'extrême droite qui y était viscéralement hostile.

Ses cofondateurs étaient Charles Pasqua, futur ministre, et Jacques Foccart, proche conseiller de De Gaulle. Ils recrutèrent aussi bien des militants que des malfrats, qui n'hésitèrent pas à utiliser tous les moyens, y compris les assassinats et les attentats.

Après 1968, la lutte contre la « chienlit et la subversion marxiste » servit de prétexte au ministre de l'Intérieur de l'époque, Marcellin, pour relancer les activités du SAC. Parmi leurs méfaits, en 1977, des membres du SAC et de la CFT (syndicat patronal d'obédience gaulliste) tirèrent sur les membres d'un piquet de grève d'une verrerie à Reims. Deux ouvriers furent grièvement blessés. Pierre Maître, militant de la CGT, fut tué, dix-sept balles avaient été tirées sur lui.

En juillet 1981, Jacques Massié, chef du SAC marseillais, fut assassiné avec sa famille à Auriol dans les Bouches-du-Rhône. En fait, les tueurs étaient des membres du SAC qui soupçonnaient leur chef de trahison. Cette affaire conduira Mitterrand à dissoudre le SAC en août 1982.

Inès Rabah

Guerre économique : poker menteur et concurrence générale

Mercredi 25 juillet le président des États-Unis, Donald Trump, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, ont annoncé être parvenus à un accord désamorçant les tensions dues à l'introduction, ces dernières semaines, de taxes douanières réciproques.

La guerre des taxes a commencé lorsque Trump a imposé des taxes sur l'acier et l'aluminium à un grand nombre de pays, notamment l'Europe et la Chine. Ceux-ci ont répondu en imposant en retour des taxes sur de nombreux produits exportés par les États-Unis.

L'accord entre Trump et Juncker est censé mettre fin à la guerre entre l'Europe et les États-Unis. Mais il n'a pas fallu longtemps pour que les uns et les autres ne lui donnent pas le même contenu. Trump affirme que l'Europe a accepté l'importation massive de soja et de produits agricoles venant des États-Unis, alors que la Commission européenne dit qu'il n'en est rien.

Confronté à la grogne des producteurs américains qui ne peuvent plus vendre leur soja à la Chine, Trump veut leur donner des gages. Si les éleveurs européens et notamment français sont prêts à acheter du soja américain, actuellement moins cher que le soja brésilien sur lequel la Chine s'est rabattue, ils ne veulent pas se lier les mains. De leur côté, les dirigeants allemands

sont surtout préoccupés de continuer à exporter sans entrave des automobiles aux États-Unis.

Cet épisode de la guerre commerciale montre une nouvelle fois que tous les pays de l'UE ne parlent pas de la même voix et que, dans cet espace de libre-échange, les pays ont des intérêts contradictoires. De plus, à l'intérieur de chaque pays, les grands groupes ont des intérêts différents.

Aux États-Unis comme en Europe, tous savent pourtant que la situation la plus favorable au commerce serait une absence de taxes douanières, mais chacun veille à ses propres intérêts, prêt à entraver le développement des autres s'il se fait à son détriment. D'où la tentation du protectionnisme, qui se renforce en ce moment.

Parce que l'économie capitaliste est en crise dans un marché global limité, les tensions économiques s'exacerbent entre les groupes industriels et entre les pays. Pour le moment, le poker menteur fait de déclarations, de taxes réduites à certains domaines, se mélange aux menaces de représailles. Mais le risque est réel d'aboutir à une explosion des droits de douane provoquant un recul considérable du commerce mondial qui aggraverait considérablement la crise et exacerberait les tensions politiques.

Félix Talon

EPR Flamanville : ça fera cher du kWh

Pour la énième fois sur le chantier de l'EPR, la livraison de la centrale nucléaire de Flamanville dans la Manche est retardée. En cause cette fois-ci, des problèmes de soudures. Au mieux, sa mise en exploitation et son raccordement au réseau électrique ne pourra se faire qu'au premier trimestre 2020, et pas encore à pleine puissance, alors qu'originellement, il était prévu pour... 2012.

Son coût est passé de 10,5 à 10,9 milliards d'euros, soit 400 millions de plus par rapport à la

dernière estimation. Mais au départ, l'EPR devait coûter 3 milliards d'euros.

Cet EPR avait été présenté comme le fleuron de l'industrie française, et était destiné à servir de fer de lance pour l'exportation. Désormais, avec ses retards à l'allumage, et son coût prohibitif, et son coût prohibitif, le fleuron est fané avant même d'avoir fleuri.

Peu importe pour Bouygues, le maître d'œuvre, car dans ce type de chantier titanesque, ses profits sont garantis. L'État et les consommateurs paieront.

B.G.

CAC 40 : les profits s'envolent

Plusieurs entreprises du CAC 40 (les 40 plus grandes entreprises cotées en Bourse) viennent de publier leurs résultats pour le premier semestre 2018. Pour la plupart, ces résultats sont en très nette hausse.

Le chiffre d'affaires du groupe PSA a augmenté de 40%, son résultat net pour le seul premier semestre a atteint 1,7 milliard d'euros, en progression de 242 millions d'euros par rapport au premier semestre 2017. Le résultat net de LVMH a bondi de 41%, à 3 milliards d'euros. Pour plusieurs de ces grands groupes, comme Airbus, les résultats annoncés sont supérieurs aux attentes...

Même Michelin qui, du fait de la hausse de l'euro par rapport au dollar, a estimé avoir perdu près de 218 millions d'euros de chiffre d'affaires, a présenté un résultat semestriel en hausse de 6%.

Les spéculateurs étaient inquiets des éventuelles conséquences de la guerre commerciale qui se renforce, avec notamment les nouvelles taxes douanières entre les États-Unis, l'Europe et la Chine. Mais cela n'a eu qu'un effet limité, car une autre guerre rapporte bien plus à ces grands groupes : la guerre contre les travailleurs. Ainsi, les actionnaires ont été emballés par les performances du groupe Carrefour, dont l'action a bondi de

PROFITS - SALAIRES



SALAIRES - PROFITS

près de 10% après l'annonce des résultats obtenus notamment en fermant 227 magasins ex-Dia et en supprimant plus de 2000 emplois.

Tout cela rappelle une vérité fondamentale : toutes ces richesses n'ont qu'une seule source, le travail de

centaines de milliers et même de millions de travailleurs ici en France et partout dans le monde, exploités par ces multinationales. Leurs actionnaires sont les vrais maîtres de la société. Il faudra les exproprier.

F. T.

Trusts du pétrole : des profits au plus haut

« Les profits des pétroliers s'envolent » résume le journal patronal *Les Échos* des 27-28 juillet, après l'annonce des résultats du premier semestre.

Shell affiche des bénéfices de près de 12 milliards d'euros (plus que doublés par rapport à 2017), tandis que Total annonce un résultat net de 5,5 milliards d'euros, en hausse de 28%. Et les profits des autres compagnies pétrolières sont à l'avenant : selon la banque suisse UBS, des résultats similaires sont à attendre pour l'ensemble du secteur, avec des bénéfices en progression de 72% pour le seul deuxième trimestre.

À l'origine de ces chiffres fantastiques, il y a d'abord la hausse du cours du pétrole qui atteint 75 dollars le baril, ce dont tous les travailleurs peuvent témoigner avec la flambée des prix à la

pompe. Or, de l'aveu même de Total, le groupe « dégage du cash » dès que le prix du pétrole dépasse la barre des 25 dollars.

Mais ces profits vertigineux s'expliquent aussi par des coupes budgétaires et des investissements bloqués : une politique commune à tous ces trusts depuis des années. À titre d'exemple, Shell déclare avoir supprimé plus de 12 500 emplois en 2015 et 2016. Et le PDG de Total, Patrick Pouyanné, ne fait pas non plus mystère de cette politique quand il affirme que « la discipline sur les dépenses est résolument maintenue ».

Toutes ces économies aux dépens des emplois et

des investissements, n'ont qu'une seule et unique finalité : permettre aux actionnaires d'engranger des dividendes toujours plus élevés. Et pour encore les accroître, Shell s'est empressé, comme l'a fait Total en début d'année, d'annoncer un programme de rachat d'actions à hauteur de 25 milliards de dollars. Non seulement ces géants pétroliers, profitant de leur position de quasi-monopole, font des surprofits faramineux sur le dos de toute la société, mais en plus, ils les utilisent pour enrichir encore plus leurs actionnaires en utilisant leurs bénéfices pour des opérations financières au détriment de l'investissement dans la production. Vous avez dit « parasites » ?

Marlène Stanis

Mali: élection à l'ombre de l'impérialisme français

L'élection présidentielle malienne, dont le premier tour s'est déroulé dimanche 29 juillet, mettait aux prises 24 candidats. Mais avant même la proclamation des résultats officiels, on peut affirmer sans risque que le futur président sera un obligé de l'impérialisme français, tant ceux qui avaient une chance de l'emporter ont depuis longtemps donné tous les gages en la matière.

Dans 644 bureaux, de l'aveu même de l'administration, le vote n'a pas pu se tenir en raison d'attaques à main armée. Dans le nord et le centre du pays, les zones les plus touchées par l'insécurité, un bureau de vote sur cinq a vu ses opérations perturbées. C'est le reflet d'une situation générale où une grande partie des écoles sont fermées à cause des menaces djihadistes et où se déplacer est un risque permanent pour la population.

Ibrahim Boubacar Keïta, l'actuel président, se présentait pour un second mandat. Il avait été élu avec 77% des voix en août 2013. Proche de François Hollande, membre comme lui de l'Internationale socialiste, il était alors l'homme idéal pour clore la période de chaos politique à la tête de l'État malien, où le véritable pouvoir était entre les mains des militaires putschistes qui avaient renversé le précédent président. L'intervention militaire française de janvier 2013 contre les groupes djihadistes marchant sur la capitale Bamako se doubla d'un processus politique qui aboutit à faire

rentrer ces putschistes incontrôlables dans leurs casernes pour laisser la place à un vrai chef d'État comme les aiment les dirigeants de l'impérialisme français, c'est-à-dire entièrement à leurs bottes. Le rétablissement d'un tel pouvoir politique ami était dès le départ l'objectif principal de l'opération militaire française au Mali.

Élu sur la promesse de mettre fin à la corruption responsable de la débandade de l'armée malienne face aux groupes djihadistes, Ibrahim Boubacar Keïta ne tarda pas à montrer ce qu'il valait en la matière. Un de ses premiers gestes, dans ce pays où la population manque d'hôpitaux, d'écoles, de centres de santé, fut de s'offrir un avion présidentiel de luxe et de nommer son fils à un poste lucratif en lien avec la défense nationale. Il ne fallut pas longtemps pour que la population de Bamako détourne son slogan de campagne « *le Mali d'abord* » en « *la famille d'abord* ».

Quant à sa promesse de rétablir l'unité du pays et la sécurité, chacun peut constater aujourd'hui que



l'armée malienne serait balayée comme en 2012 sans la présence des troupes françaises et celles de l'ONU, elles-mêmes complètement enlisées dans une guerre désormais étendue à tout le territoire malien et aux pays voisins. En guise d'unité du pays, le principal fait d'arme de cette armée malienne a été ses exactions contre des civils. Son incapacité à protéger la population a entraîné la création de milices prétendument d'autodéfense, à l'origine d'affrontements interethniques comme ceux entre Peuls et Dogons, qui ont fait une trentaine de morts en juin.

Les candidats qui se sont présentés contre Ibrahim Boubacar Keïta comptent tirer profit du discrédit lié à ce triste bilan. C'est en particulier le cas de Soumaïla Cissé, qui fait figure de challenger. Mais ce vieux cheval de retour, qui occupa différents ministères de 1993 à 2002, avant de devenir président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de 2004 à 2011, n'a rien de nouveau à offrir à la population. Pendant près de vingt ans il appliqua à tous ces postes la politique voulue par l'impérialisme français au détriment des peuples du Mali et de la région. Sept

anciens ministres d'Ibrahim Boubacar Keïta, directement associés à sa politique, se sont aussi présentés. Et la candidature d'hommes d'affaires comme Aliou Diallo, propriétaire de mines d'or et président d'une entreprise de prospection pétrolière, est de la même eau.

Les travailleurs et la population pauvre n'ont rien à attendre de ces politiciens qui ne visent qu'à s'enrichir en pillant la population, eux et leur clan, et à faire ce que leur dictera l'impérialisme français.

Daniel Mescla

Incendies en Grèce: une austérité criminelle

Les incendies qui ont ravagé la côte orientale de la région de l'Attique en Grèce ont fait au moins 93 morts, selon le bilan revu à la hausse mardi 31 juillet. 25 personnes sont encore portées disparues et des dizaines d'autres ont été blessées, sans parler des dégâts matériels.

Si l'actuelle vague de chaleur, la force des vents au moment des départs de feux ou encore les constructions anarchiques sans permis de construire ont pu être des facteurs aggravants, elles

n'expliquent cependant pas toute l'ampleur du drame.

Dimitris Stathopoulos, représentant de la Fédération des sapeurs-pompiers grecs, a expliqué à la presse que les coupes budgétaires ordonnées par les gouvernements successifs auraient eu pour conséquence de rendre 30% des véhicules des sapeurs-pompiers inutilisables à l'heure actuelle. « Environ 15% de notre flotte de 1 750 camions sont hors d'usage en raison de problèmes chroniques et parce qu'ils sont vieux, déclare-t-il, les autres 15% nécessitent des pièces de rechange que nous n'avons pas les moyens d'acheter. »

Ce drame n'est pas le premier puisque, en 2007 et 2009, la Grèce a connu de très violents incendies, responsables de 77 morts en 2007. La situation de sous-effectif des pompiers ainsi

que le manque de moyens aériens étaient déjà pointés du doigt. Cette politique qui est l'œuvre de tous les gouvernements, de gauche comme de droite, qui se sont succédé au pouvoir ces dernières années, a été menée avec une férocité accrue depuis le déclenchement de la crise économique de 2008, et surtout depuis la mise en coupe réglée de la Grèce par les financiers.

C'est dire que, si ces incendies ont été alimentés par des facteurs météorologiques et d'autres, l'ampleur de leurs conséquences est avant tout le fruit d'une politique d'austérité et des pressions sur les finances publiques grecques exercées par l'intermédiaire de la Troïka (le FMI, la BCE et l'Union européenne) dans son rôle d'huissier des banquiers.

Marlène Stanis



Des moyens dérisoires.

États-Unis : enfants migrants victimes de la politique de Trump

Conséquence de la politique antimigrants de « Tolérance zéro » de Trump à la frontière mexicaine, entre 2 000 et 3 000 enfants arrivés avec leurs parents aux États-Unis avaient été arrachés à leur famille et placés dans des centres entre avril et juin. L'émotion a été telle dans le pays qu'un juge fédéral a ordonné que les enfants de moins de 5 ans soient rendus à leurs parents avant le 10 juillet, et pour les plus âgés avant le 26 juillet. Mais les dates butoirs sont passées, et plus de 700 enfants n'ont toujours pas retrouvé leurs proches.

Ci-dessous la traduction d'un article paru le 23 juillet dans le journal trotskyste américain The Spark, qui constatait déjà l'échec des autorités à respecter le premier délai :

« [...] La date butoir du 10 juillet, qui concerne les plus jeunes enfants, est passée. Le Département de la Justice a justifié le non-respect de ses engagements par le gouvernement en déclarant : "Pour les enfants qui n'ont pas retrouvé leurs parents au 10 juillet, cela est dû à des empêchements légitimes, logistiques, rendant impossible l'application de la décision dans les délais impartis, donc les accusés [les autorités] ne contreviennent pas à

l'ordonnance des tribunaux."

Ce n'est que mensonge sur mensonge. Les autorités ont séparé ces familles et leur ont confisqué les papiers prouvant leurs liens de parenté. Et, par-dessus tout, elles leur ont enlevé leurs enfants sans même leur remettre un justificatif d'aucune sorte.

Maintenant, le gouvernement exige des familles qu'elles paient 700 dollars pour un test ADN ! Or, la plupart n'ont pas cet argent.

De nombreux migrants se sont également entendu dire qu'ils pouvaient récupérer leurs enfants immédiatement, si seulement ils acceptaient d'être expulsés "volontairement". Étrange volontariat quand vos



Patrouille policière arrêtant des migrants à la frontière Mexique-USA.

enfants sont retenus en otage ! C'est surtout une menace et un chantage.

La solution trouvée par le gouvernement pour mettre un terme à la barbarie des arrestations et de la séparation des enfants et de leurs parents est tout aussi barbare. Réunir des familles pour qu'elles puissent aller en prison ensemble ! Et cela pour avoir cherché asile aux États-Unis.

Les tribunaux ont fixé ces dates butoirs pour le regroupement familial afin de détourner l'attention de

la population de ce que font les autorités, et faire croire qu'elles y travaillent et qu'elles régleraient le problème par ordonnance.

La décision prise par le Département de la Justice concernant la première date butoir confirme ce que la

plupart des travailleurs de ce pays savent déjà des décisions de justice : il ne s'agit que de bouts de papier. Ces enfants sont réels, eux. Leurs familles aussi. Et ce qu'ils ont obtenu se résume à la formule : "Justice zéro".»

The Spark

Espagne : Sanchez (PSOE) prépare les futures élections

Samedi 21 juillet, le socialiste Pedro Sanchez fêtait les 50 jours de son élection à la tête du gouvernement espagnol. Une élection difficile.

Disposant de 84 députés, dans un scrutin où la majorité absolue était de 176 voix, il lui avait fallu l'appui des députés de Podemos et des divers députés nationalistes liés aux partis basques, catalans et régionaux pour faire échec aux votes de la droite représentée par le Parti populaire (PP) et le nouveau parti de droite Ciudadanos. La défaite du PP et de son ancien numéro un, Rajoy, a réjoui bien des opposants à la politique ouvertement réactionnaire qu'il avait imposée depuis des années. Mais au lendemain de la démission de Rajoy, il n'y a pas eu dans l'opinion la moindre vague d'espoir de changement.

Et pour cause ! la nouvelle ministre du Travail, Magdalena Valerio, a expliqué qu'il ne serait pas possible de remettre en cause la réforme du travail décidée par Rajoy. Une promesse que la gauche avait pourtant faite. Elle précisait que ne pourraient être modifiés que des articles de loi qui s'en prendraient de façon flagrante à la classe ouvrière et des mesures concernant les conditions de travail de certaines catégories de travailleurs de la sous-traitance.

Le nouveau gouvernement

a aussi favorisé l'accueil des migrants de l'Aquarius, une mesure destinée aux milieux de gauche, sensibles aux problèmes de l'émigration. Dans le même temps, Pedro Sanchez a fait des gestes en direction des dirigeants catalanistes, réfugiés à l'étranger ou emprisonnés, qui avaient été condamnés pour avoir enfreint les lois lors des conflits en Catalogne, et a aussi ouvert des négociations avec les autorités de Catalogne.

Mais cette timide politique d'ouverture vise surtout à préparer le terrain pour les futures élections locales qui auront lieu d'ici la fin 2019 pour le renouvellement des institutions dans les municipalités et les autonomes (les régions espagnoles, qui disposent d'une certaine liberté d'action par rapport à l'État central).

Loin de ces manœuvres politiques, pour ne pas dire politiciennes, des réactions au sein de la classe ouvrière montrent que, dans divers secteurs comme chez Amazon ou Ryanair, les travailleurs n'entendent pas se taire et encore moins se laisser faire. Et c'est là qu'il y a de l'espoir.

Henriette Mauthey

Israël-Palestine : Ahed Tamimi libérée



Au centre, Ahed Tamimi lors de sa condamnation en mars 2018.

Après huit mois passés en prison pour avoir giflé un soldat israélien en patrouille dans le jardin de sa famille, la jeune palestinienne Ahed Tamimi a été libérée le 29 juillet, en même temps que sa mère incarcérée pour les mêmes faits.

Le procès d'Ahed, 16 ans au moment de son arrestation en décembre 2017, avait eu un large retentissement, tant en Cisjordanie occupée, où elle réside près de Ramallah, qu'en Israël. Pour les Palestiniens, elle symbolisait la résistance courageuse de la jeunesse palestinienne face à la colonisation et à l'occupation militaire israéliennes. Comme des milliers de Palestiniens arrêtés dans les territoires occupés, Ahed a été

présentée devant un tribunal militaire qui condamne 99 % des prévenus, le plus souvent à de lourdes peines, pour de simples jets de pierre ou du « harcèlement » vis-à-vis de l'armée. Les tribunaux militaires n'hésitent pas à incarcérer des mineurs, parfois très jeunes. Selon l'organisation Defense for Children, Israël poursuit chaque année entre 500 et 700 enfants devant des tribunaux militaires et plus de 400 sont

actuellement incarcérés.

En Israël, devant l'émotion provoquée par la condamnation de cette adolescente ayant seulement giflé un soldat, les partisans de la colonisation ont cherché à montrer qu'Ahed symbolisait la façon dont les parents palestiniens élèveraient leurs enfants dans la haine. Mais les jeunes Palestiniens n'ont pas besoin d'être endoctrinés pour avoir la haine ! Nés dans une prison à ciel ouvert, privés d'avenir, confrontés sans cesse aux provocations et au mépris d'une armée d'occupation, estropiés, parfois abattus, quand ils envoient des pierres contre des soldats, ils ne peuvent être poussés qu'au désespoir ou à la révolte.

Quant aux travailleurs israéliens, qui voient leurs enfants perdre deux ou trois années de leur vie à l'armée, parfois leur vie tout court et trop souvent leur intégrité morale au cours des sales épisodes d'une occupation coloniale, ils sont eux aussi victimes de la politique des gouvernements israéliens. Et ce sont ces derniers qu'ils doivent combattre, pas les Palestiniens.

Xavier Lachau

Panne à Montparnasse : le désordre capitaliste

Le trafic à la gare Montparnasse a été totalement interrompu vendredi 27 juillet à midi par une coupure d'alimentation due à un incendie affectant un transformateur électrique. Résultat : des milliers de voyageurs immobilisés à l'affût d'informations diffusées avec difficulté et une pagaille sans nom.

Le poste électrique d'Issy-les-Moulineaux alimentait en courant à la fois 16 000 foyers, des entreprises, la gare Montparnasse et les lignes de trains. Dimanche 29 juillet, un train sur deux était en mesure de rouler et, selon RTE, le fournisseur d'électricité, les réparations demandaient encore plusieurs jours avant une reprise normale du trafic. L'atelier de maintenance des rames TGV n'était plus alimenté par le courant. L'état des trains qui ont

circulé durant le week-end ne pourra pas être vérifié, a déclaré la directrice générale de Voyages SNCF.

L'année dernière à la même époque, une panne d'un poste d'aiguillage avait provoqué une désorganisation identique. Et un document de travail de la SNCF confirmait que « les voies et les aiguillages ont un âge moyen de 30 ans et que plus d'un quart des voies ferrées dépassent la durée de vie fixée ». Quant à RTE, d'après un responsable de la CGT Énergie, les réseaux

sont « en état de sous-investissement chronique ». Et il ajoute : « Il ne faut pas s'étonner quand on donne plus de 80 % des bénéfices aux actionnaires. » Dans certaines installations, les câbles peuvent dater des années 1950.

La direction de la SNCF pointe la responsabilité de RTE dans l'affaire. Mais si la gare a été complètement privée de courant, c'est aussi parce que le réseau d'alimentation électrique n'était pas doublé et que, sûrement pour des raisons d'économie, la SNCF n'a pas fait le choix de commander à RTE un second poste à haute tension pour garantir une alimentation de secours.

Que ce soit RTE, filiale d'EDF, ou la SNCF, la panne

provoquée par l'incendie est à l'image de la dégradation des services publics. L'incendie ne suffit pas à expliquer l'immense pagaille qui a suivi. Les moyens humains, matériels et financiers doivent être à hauteur des besoins pour faire fonctionner, entretenir, réparer. Or la SNCF procède à des coupes claires dans le personnel, dans le nombre de trains disponibles, dans la maintenance du matériel. Et à RTE la situation est similaire. Dans bien des ateliers et des secteurs,

tout fonctionne à minima, augmentant les risques de pannes, de blocages et leur répétition.

La SNCF et RTE prétendent, dit-on, relever d'un service au public. Elles sont en réalité, depuis des années, au service des profits privés et permettent à de multiples entreprises capitalistes, du fret, du BTP, des constructions ferroviaires, etc., de faire leur beurre. Et c'est là la raison fondamentale de toutes ces incuries.

Anne Poucta

RTE : on vous tiendra au courant !

L'incendie qui a détruit vendredi 27 juillet une partie du poste électrique de Harcourt à Issy-les-Moulineaux et privé d'électricité la gare Montparnasse, mais aussi près de 16 000 foyers, a mobilisé durant le week-end plus d'une centaine de salariés de RTE, ainsi que d'autres venus en nombre d'entreprises sous-traitantes.

Pour rétablir le courant, ils ont dû travailler en 3X8, au pied levé, pendant plusieurs jours. Si la direction de RTE a dépensé beaucoup d'énergie à défendre « l'image de l'entreprise », elle en a dépensé beaucoup moins en ce qui concernait les conditions de travail sur ce chantier. Le travail était particulièrement pénible, le stress lié à la

présence de nombreux journalistes s'ajoutant à celui d'opérations délicates. Beaucoup de ceux qui sont intervenus sur ce chantier se plaignaient également de l'absence de responsables compétents pour organiser le travail.

Les travailleurs de RTE ont l'habitude d'intervenir dans des conditions difficiles. Et le sentiment d'être utiles à la collectivité, souvent utilisé par les dirigeants au nom de la « mission de service public », reste très fort. Néanmoins, beaucoup se demandaient si cela justifiait qu'on les fasse travailler dans de telles conditions, et exigeaient au retour de leur chantier des explications de leurs directions.

Correspondant LO



Canicule : pendant le réchauffement, les affaires continuent

La canicule actuelle ne touche pas que la France. Elle sévit dans tout l'hémisphère Nord, avec parfois des conséquences dramatiques. Au Pakistan, dès le mois d'avril, un record de température de plus de 50 degrés a été enregistré. Au Japon, des dizaines de milliers de personnes ont dû être hospitalisées. La sécheresse a attisé les incendies aux États-Unis, en Grèce, et même en Suède, où on a dépassé les 30 degrés, même au-delà du cercle polaire, événement sans précédent.

Bien sûr, la météo fluctue, et une situation météorologique particulière cette année explique en partie le phénomène. Mais les scientifiques y voient aussi ce que le réchauffement climatique nous promet pour l'avenir. Sous l'influence des émissions de gaz à effet de serre, gaz carbonique issu de l'industrie et des

transports, et du méthane des activités agricoles, les températures moyennes à la surface de la Terre ont déjà augmenté de un degré en un siècle, et cela va en s'accroissant. Malgré les fluctuations annuelles, les dix années les plus chaudes à l'échelle de la planète depuis 1880 se trouvent parmi les douze dernières années !

Les climatologues voient là une confirmation de leurs prévisions et simulations informatiques, et avertissent que ces vagues de chaleurs exceptionnelles aujourd'hui préfigurent les étés moyens des années 2050. Les canicules amèneront alors, en France, des pics de température de plus de 50 degrés.

Le réchauffement aura bien d'autres conséquences inquiétantes, sur les calottes polaires, les océans et la diversité des espèces animales et végétales dont dépend notre alimentation. On sait aussi que ce seront les pauvres des pays pauvres qui paieront les premiers les conséquences de la montée du niveau des mers, de l'aggravation des sécheresses

et du renforcement de la violence des pluies et des cyclones qui accompagneront le réchauffement. Aujourd'hui, les scientifiques qui avaient tiré la sonnette d'alarme il y a déjà une trentaine d'années constatent amèrement que ce qui se produit est proche du pire des scénarios qu'ils avaient envisagés, celui où tout continue comme avant. Les émissions de gaz à effet de serre continuent à progresser rapidement.

Pourtant, depuis, ce ne sont pas les discours qui ont manqué, comme au Sommet de Paris en 2016. Mais les mesures prises se sont limitées à culpabiliser les populations, prêcher la décroissance et à développer

le capitalisme vert. L'économie capitaliste a continué sa marche aveugle, dominée par la soif du profit immédiat et maximum.

Dans ce domaine comme dans celui des autres catastrophes, encore plus immédiates, crise et guerres qui s'abattent sur les travailleurs et les pauvres aujourd'hui, tous ceux qui prétendent améliorer les choses sans arracher le contrôle de l'économie aux capitalistes nous mentent. Réorganiser l'économie, produire en fonction des besoins les plus urgents, sous le contrôle des travailleurs et de la population, voilà la seule issue pour l'humanité.

Serge Fauveau

Canicule : situation dramatique dans les hôpitaux



Le 25 juillet le Premier ministre a annoncé la mobilisation contre la canicule qui touche le pays. Il se fait fort d'éviter une catastrophe comme celle de 2003. La canicule avait alors fait près de 20 000 morts, un chiffre dont on n'avait appris l'importance que bien plus tard, le gouvernement de l'époque étant resté quasiment muet.

De nombreux départements ont été placés par Météo France en vigilance orange canicule niveau 3. On a droit aux messages pour les personnes âgées appelées à s'hydrater et à se rafraîchir. Certaines peuvent être transférées dans des locaux climatisés etc. Fort bien, mais ces mesures restent quand même dérisoires face aux besoins en matériel et en personnel. Car des brumisateurs et des ventilateurs ne remplacent pas la climatisation des locaux, qui est loin d'être la règle, ni le personnel pour s'occuper des malades...

Le manque de personnel est criant dans toutes les structures de santé et encore plus l'été où on ferme systématiquement des services et des lits. Dans les Ehpad, la presse a révélé la situation du personnel débordé et ses conditions de travail dégradées.

En fait, la situation de crise connue durant la canicule de 2003 est devenue le quotidien de tous les services hospitaliers dont le personnel subit les conséquences des plans d'économies décidés par les gouvernements et appliqués par les directions d'établissement. Le dernier en date est le budget 2018 de la Santé, qui prévoit 1,8 milliard d'économies et 1,2 milliard de

coupes dans les crédits de personnel sur cinq ans.

Pour prendre l'exemple des urgences hospitalières, le nombre de patients y est passé en vingt ans de 10 à 21 millions. Pour Christian Prudhomme, de l'association des médecins urgentistes de France et de la CGT-Santé, « le nombre

des services d'urgence est aujourd'hui à un seuil en dessous duquel la population est en danger » ! Mais la ministre de la Santé ne veut rien entendre et elle annonce la fermeture de services d'urgence de nuit et la fermeture complète de 67 des 650 services d'urgence, ceux ayant une activité inférieure à 10 000 accueils par an. La même ministre a d'ailleurs le culot de dire que « la majorité des personnes qui se présentent aux urgences ne devraient pas y être ». On ne lui souhaite pas de devoir y recourir...

Cédric Duval

Hôpital Pitié-Salpêtrière : l'incurie de la direction

Il y a quelques semaines, dans la perspective de la canicule, la direction de la Pitié-Salpêtrière, l'un des plus gros hôpitaux du pays, adressait une note au personnel sur la conduite à tenir. Visiblement, les expériences des années antérieures ne l'ont pas touchée.

En effet, que l'on travaille dans un bâtiment du 17^e ou construit au 20^e siècle, il n'y a que des ventilateurs pour améliorer le sort du personnel et des malades. Les stores sont inefficaces pour se protéger de la chaleur et la climatisation est absente. Quant au minimum qui consisterait à mettre à disposition des bouteilles d'eau et des fontaines en quantité suffisante dans

tous les services et accessibles à tous, cela ne vient même pas à l'idée de la direction. Alors il reste le système D : bloquer les portes avec n'importe quoi pour faire des courants d'air dans les chambres ou, quand c'est possible, prendre le temps de se tremper les pieds dans une bassine d'eau froide, comme le font certains dans les bureaux situés sous les toits par exemple, ou s'asperger régulièrement d'eau froide.

La canicule a beau tenir la une des journaux télévisés, les conditions des travailleurs, et il s'agit de milliers de personnes, ne font ni chaud ni froid à la direction de l'hôpital.

Correspondant LO

Travailler moins et se mettre au frais !

Avec la canicule, les conditions de travail deviennent insupportables dans les ateliers ou les services. Si le Code du travail stipule que les employeurs doivent « tenir compte des conditions climatiques » et « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs », aucun seuil de température n'est fixé et la plupart de ces mesures sont des recommandations très vagues. Ainsi l'employeur

doit « mettre des sources d'eau potable fraîche à proximité des postes de travail et en quantité suffisante » ou « s'assurer que l'air soit renouvelé de façon à éviter les élévations exagérées de température ». Autant dire qu'il faut le plus souvent les réactions ou la pression des travailleurs pour obliger les chefs et les patrons à prendre des mesures contre la chaleur insupportable.

X.L.



Dans nos bulletins d'entreprise

Insupportable

Dans de nombreux bâtiments, la température dans les chambres avoisine les 30° jour et nuit. Il n'y a pas de climatisation partout, les ventilateurs sont à bout de souffle. Les fenêtres s'entrouvrent à peine, question de sécurité, il est impossible de faire des courants d'air.

La situation est très pénible pour nous et encore plus pour les patients.

À quand une climatisation dans toutes les chambres ? En attendant on pourrait utiliser tous ces directeurs qui brassent de l'air !

CHU Rouen

Surchauffe !

Depuis des jours et des jours, on travaille dans un four. Ce ne sont pourtant pas les moyens techniques qui manquent, n'importe quel magasin est climatisé, sauvegarde des marchandises oblige !

Le patron, lui, reste de glace. Alors même pour obtenir des pauses chaleur, pourtant dérisoires, il faudra s'échauffer pour de bon.

Faurecia-Peugeot Scooters
Beaulieu (Doubs)

Ça commence à nous chauffer

La chaleur, les machines qui chauffent et les cadences infernales, c'est insupportable. À certains postes, c'est intenable. Quelques ventilateurs et de l'eau (et parfois,

il faut se faire remplacer pour y accéder !), ça ne suffit pas !

D'ailleurs, une camarade a eu un gros malaise, la semaine dernière, et la direction s'en moque : rien n'a changé.

Alors, prenons les devants : il faut bosser moins vite et s'arrêter souvent. Si les sbires de la direction font pression, on sait comment les calmer en s'y mettant tous, comme il y a trois semaines.

Reydel Automotive
Gondecourt (Nord)

Bon à savoir

Lors du dernier CE, une discussion a eu lieu sur la chaleur insupportable dans certains secteurs. Personne n'aurait donné cher de cette discussion et pourtant, cette fois, la direction semble avoir entendu la voix des ateliers. Le jour même, une clim était installée dans le bâtiment X, un espace climatisé a été installé dès le lendemain, un autre est prévu dans le D et dans le C. Des aménagements d'horaires ont été accordés. Nous, on prend !

Même s'il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une nouvelle politique de la direction qui aurait décidé de plus nous entendre, nous saurons suffisamment tôt s'il s'agit d'un coup de pub, ou d'autre chose.

Bourgogne électronique
Dijon

Durobor – Belgique : travailleurs sacrifiés

Pour justifier le licenciement de la moitié des 230 salariés de la verrerie Durobor en juillet 2017, les responsables du fonds financier de la région wallonne pour les investissements publics dans les entreprises, la Sogepa, n'avaient pas hésité à menacer les travailleurs d'une faillite. En même temps, ces responsables vendaient aux médias la fable d'un repreneur décidé à investir dans une nouvelle usine à construire dans la zone industrielle de Soignies.

Un an après, ce plan abandonné, le nouveau patron se comporte exactement comme les précédents : il refuse d'investir dans l'entreprise et exige au contraire 11 millions d'euros de la Sogepa pour la poursuite de l'activité. C'est une méthode bien rodée ! Les repreneurs précédents, amenés eux

aussi par la Sogepa en 2012 pour « sauver l'entreprise », lui avaient extorqué 15 millions d'euros, sans investir eux-mêmes le moindre centime, et avaient imposé une baisse des salaires de 19%.

En 2017, le nouveau patron a décidé de payer les dimanches et jours fériés comme des jours ordinaires



Des salariés de Durobor-Soignies à la télévision belge le 25 janvier 2018.

et de supprimer la plupart des primes. Cette perte de salaire est évaluée par les travailleurs à 30 %, ce qui signifie que les salaires ont baissé de moitié en six ans !

Aujourd'hui, l'effectif tourne à nouveau aux alentours des 220 personnes, dont beaucoup d'intérimaires, jeunes... ou pas. En effet, les travailleurs

licenciés en 2017 sont rappelés comme intérimaires. Une ouvrière, qui a trente-neuf ans de carrière dans l'entreprise, explique qu'elle est contrainte d'accepter de venir comme intérimaire car elle redoute les sanctions du Forem, l'équivalent local du Pôle emploi français.

Les travailleurs constatent que le plan du

nouveau patron consiste à vendre à perte, ce qui ne lui coûte rien étant donné que les coûts de fonctionnement sont supportés par la région wallonne. Une stratégie qui rapporte apparemment, comme le laisse supposer les visites régulières de l'actionnaire hollandais dans sa Maserati.

Correspondant LO

CPAM – Belfort-Montbéliard : insécurité sociale

Pour réduire ses dépenses, la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) de Belfort-Montbéliard annonce qu'elle intensifie ses contrôles et ses soins font la chasse aux travailleurs malades.

Citant l'exemple du mal de dos, la lombalgie, l'une des principales causes de ces arrêts, les soigneurs de la CPAM préconisent une reprise du travail le plus vite possible, voire pas d'arrêt du tout. C'est à peu près le même discours sur les burn out, causes d'arrêts maladie de plus en plus nombreux qui ne seraient trop souvent qu'un « simple différend entre le salarié et son entreprise ».

Leurs armes, ce sont des pénalités financières contre des médecins jugés trop

à l'écoute des malades, et surtout des sanctions qui pleuvent contre les assurés. En 2017, 230 assurés du Doubs ont vu leurs indemnités journalières réduites de moitié, et 430 en ont été privés.

Par contre, il ne faut pas chercher la moindre contrainte, et encore moins des sanctions, envers les entreprises responsables de conditions de travail de plus en plus intenables, qui détériorent la santé des salariés. « On peut travailler avec elles pour les aider à

résoudre des problèmes d'organisation ou relationnels qui ont des conséquences sur la santé des salariés », affirme la direction de la CPAM.

3700 contrôles d'assurés ont été effectués en 2017 dans la région de Belfort par ces médecins Diafoirus patronaux de la CPAM, avec le but affiché de « remettre au travail » le plus rapidement possible le maximum de malades, et aussi d'appuyer le licenciement de certains, au motif « d'une désorganisation de l'entreprise du fait de l'absence du salarié ».

C'est du Macron à la lettre, soigner d'abord le patronat au mépris de la santé des travailleurs !

Correspondant LO

Autolib : Bolloré veut faire payer les municipalités

250 millions d'euros, c'est la somme que le groupe Bolloré réclame aux 103 municipalités, dont Paris, utilisatrices du service Autolib' qui s'est arrêté le 31 juillet 2018.

Lancée en fanfare en 2011, cette offre de voitures électriques, calquée sur le modèle du Vélib', le système de vélos parisiens partagés, devait rencontrer le même succès. Seulement, l'opération s'est révélée un échec monumental, dont Bolloré est largement responsable. Un audit a révélé que tous

les chiffres mis en avant par Bolloré pour vendre son projet se sont révélés faux, aussi bien en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs potentiels que le coût des installations. Estimées à un peu plus de 70 millions d'euros, les 1 100 stations d'Autolib' ont finalement coûté 34,3 millions de plus.

Le système informatique, avec 62,4 millions d'euros, a carrément coûté quatre fois plus cher que prévu. Quant aux 267 salariés d'Autolib' menacés de chômage, Bolloré et la mairie de Paris se renvoient la balle.

En bon capitaliste, Bolloré estime que quand les choses vont bien, il est normal qu'il empoche les bénéfices, mais si ça tourne mal, c'est à l'État ou aux collectivités locales d'effacer l'ardoise.

Denis Aler

Suicide chez Lidl : la direction condamnée

Un tribunal vient de condamner Lidl pour faute inexcusable suite au suicide d'un de ses salariés en 2015. La justice a reconnu la pression insupportable qui était exercée sur ce technicien de maintenance, qui travaillait dans l'entrepôt de Rousset, près d'Aix-en-Provence, où il devait assurer, de l'aveu même de son chef de l'époque, le travail de trois ou quatre personnes. Comme il n'y arrivait pas, la direction de Lidl avait demandé à son chef de le licencier.

L'an dernier, les pressions exercées sur les travailleurs de Lidl, caissières ou employés des entrepôts, ont été révélées au grand public par l'émission Cash investigation. Dépassement d'horaires non payés, utilisation des nouvelles technologies pour contrôler chaque mouvement des salariés, mise en concurrence systématique des

salariés, menaces suite aux arrêts de maladie... des méthodes patronales qu'on retrouve partout dans la grande distribution et en général dans bien des entreprises. En tout cas, elles permettent au principal actionnaire, Dieter Schwarz, qui a hérité de son père le contrôle du groupe, ses 10 000 magasins et ses 300 000 salariés, d'être la troisième fortune d'Allemagne.

Suite à la diffusion de l'émission Cash investigation, les salariés de l'entrepôt de Rousset avaient fait grève, comme d'autres travailleurs du groupe Lidl qui s'étaient mobilisés sur d'autres sites.

La décision du tribunal, même s'il a fallu trois ans de procédure pour l'obtenir et si elle reste symbolique, est une petite victoire de la mobilisation des salariés et de la famille de la victime.

Serge Fauveau

Timbre plus cher, moins rapide

Les timbres vont encore augmenter au 1^{er} janvier 2019 : +10%. Le timbre rouge (prioritaire) passera de 0,95 à 1,05 euro et le vert, le plus utilisé, de 0,80 à 0,88 euro.

Le prix du timbre rouge a déjà augmenté de 58,3% depuis 2012, pour un service qui ne cesse de se dégrader.

Parce que, parallèlement à ces hausses, pourtant toujours présentées comme nécessaires pour maintenir la qualité du service universel du courrier, La Poste ne cesse de supprimer des emplois. Usagers-salariés, même combat.

P.L.

Ryanair : une grève internationale

Les 25 et 26 juillet, à l'appel de cinq organisations syndicales de quatre pays différents, une grande partie du personnel navigant (hôtesses et stewards) de Ryanair ont fait grève en Belgique, au Portugal, en Espagne et en Italie. Selon les grévistes de Charleroi, le nombre de vols effectivement annulés est encore plus élevé que le chiffre de 600 annoncé par la direction.

La direction de Ryanair a été surprise par l'ampleur du mouvement. Les salariés, qui connaissent les méthodes expéditives de leur patron, s'étaient entendus pour ne pas répondre aux questions de l'employeur sur leur participation à la grève. En Italie, en particulier, où la direction ne croyait pas à la grève, les grévistes étaient fiers de pouvoir partager sur Instagram, dès le matin du 25, les photos de leurs piquets de grève avec les grévistes des autres pays.

En Espagne, où le gouvernement avait utilisé la loi sur

le service minimum contre la grève, plus de 200 vols ont dû être annulés chaque jour.

À Charleroi, comme partout pour Ryanair, les équipes sont composées de travailleurs belges, portugais, espagnols, italiens, hongrois, roumains, brésiliens... jeunes la plupart du temps, beaucoup sous contrats irlandais très défavorables.

Depuis des années pour certains, depuis des mois pour les récents embauchés, ils partagent sur les réseaux sociaux leurs préoccupations et leur indignation sur leurs conditions de travail.



Grévistes de Ryanair à Charleroi en Belgique.

Que les pilotes aient osé publiquement exprimer leur ras-le-bol et menacé de faire grève fin 2017, puis la grève des pilotes irlandais en juillet 2018, ont provoqué une évolution parmi les autres membres du personnel navigant, qui se sont ralliés à l'idée de faire grève eux aussi. Et ils ont été fiers de pouvoir enfin dénoncer leurs conditions de travail au grand jour.

Bien que leur journée de travail implique de longs moments à nettoyer les avions et à préparer le vol, seules les heures de vol, entre le décollage et l'atterrissage, sont

effectivement payées.

Les jours non travaillés, les congés, les arrêts-maladie ne sont pas payés.

Malgré les nombreuses différences de contrat de travail, le salaire du personnel basé en Belgique est fréquemment inférieur à 1000 euros mensuels. Pour se loger, hôtesse et stewards doivent partager à plusieurs le loyer d'un appartement dans la région de Charleroi ou de Bruxelles.

Par-dessus tout, ils dénoncent le manque de respect de la direction. Celle-ci refuse systématiquement de reconnaître les accidents de travail, même lorsque le travailleur accidenté a pris la précaution d'obtenir les témoignages de passagers et du commandant de bord. Autre exemple : une travailleuse a été convoquée à Dublin après trois arrêts maladie pour se faire sermonner et menacer de licenciement par un directeur. Régulièrement, des travailleurs qui évoquent leurs droits et

tentent de les faire respecter sont licenciés.

Ryanair a largement construit son activité en faisant le pari que les pays d'Europe pourraient fournir un contingent inépuisable de jeunes travailleurs prêts à accepter de telles conditions de travail.

Mais ces travailleurs sont conscients que les bénéfices très élevés de la compagnie (1,3 milliard d'euros de bénéfice net en 2017) reposent sur leur travail, et ils sont décidés à ne pas se laisser faire. Ils réclament de Ryanair le respect des lois et règlements nationaux des pays où ils sont employés.

Parmi les grévistes, certains sont conscients d'avoir commencé une lutte de longue haleine et expriment l'idée qu'il faudra imposer des droits et des statuts communs pour tous les travailleurs européens.

Correspondant LO

Fedex : pas de petits profits

Une douzaine de salariés traînent Fedex France aux Prud'hommes parce que leur patron ne veut pas payer les frais d'entretien de leur uniforme.

Fedex n'a peut-être pas les moyens ? Qu'on se rasure, le leader mondial

de la livraison de colis va bien. En 2017, Fedex a fait 3 milliards de profits et reçu un chèque de 1,6 milliard du fisc américain au titre de la réforme fiscale adoptée par l'administration Trump. Et ça continue : ces trois derniers

mois elle a fait 1,13 milliard de bénéfice net, en hausse de 10,8% sur un an.

C'est juste que Fedex soigne la ligne « bénéfiques » de son bilan et se lave les mains de l'uniforme de ses salariés.

P.L.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Sida : ils laissent mourir les pauvres

À la conférence mondiale sur le sida qui s'est ouverte lundi 23 juillet à Amsterdam, les spécialistes s'inquiètent du manque continu de moyens. Selon le Fonds mondial de lutte contre le sida, il manque 7 milliards d'euros par an pour combattre efficacement l'épidémie.

Chaque année, le sida tue près d'un million de personnes dans le monde. En 2017, avec 1,8 million de nouvelles infections, environ 37 millions de personnes étaient porteuses du virus responsable du sida, le VIH.

Si les traitements disponibles dans un pays riche comme la France permettent de vivre avec le virus et réduisent fortement le risque de contamination à condition d'avoir accès au système de santé, ce qui n'est pas toujours le cas des personnes vulnérables comme les migrants ou les prostituées, dans le

reste du monde, notamment en Afrique où vivent plus de la moitié des personnes infectées, les moyens manquent cruellement, ne serait-ce que pour un dépistage efficace. À titre d'exemple, un traitement médical adapté permet de réduire le risque de transmission de la mère à l'enfant à moins de 1% ; pourtant, l'an passé, 180 000 enfants ont encore été contaminés, dont beaucoup en Afrique subsaharienne.

Il en va de même pour d'autres maladies extrêmement meurtrières, comme le paludisme ou la tuberculose,

qui a tué 1,7 million de personnes en 2017 et contre laquelle il manquerait, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 2,3 milliards de dollars de financement par an. Quant à l'hépatite C (71 millions de porteurs du virus dans le monde), on peut théoriquement en guérir en trois mois à condition, là encore, d'avoir accès au traitement. Celui-ci est moins cher depuis qu'il existe sous forme de générique mais encore faut-il que les industries pharmaceutiques y gagnent à la fabriquer...

En l'absence de moyens suffisants, il est évident que les objectifs chiffrés de l'ONU, qui prétend vouloir stopper la progression de l'épidémie de sida à l'horizon 2030, sont inatteignables.

Pauline Kermann

Israël : les Bédouins résistent

En Israël, la population bédouine installée dans le village de Khan Ahmar, à l'est de Jérusalem, est menacée pour la deuxième fois d'expulsion. Sa première expulsion, du Neguev, date de 1953. Aujourd'hui la communauté est dans l'attente de la décision de la Cour suprême. Celle-ci a suspendu l'ordre de démolition suite à un recours des habitants. Cet ordre a pour prétexte le fait que les Bédouins n'ont pas de permis de construire justifiant leurs installations. Mais l'obtention de ces papiers dépend du bon vouloir des autorités israéliennes et ne s'appuie sur aucune règle, sinon la loi du plus fort.

La possibilité de recours est la feuille de vigne de la prétendue démocratie israélienne!

Derrière ce déplacement de population, il y a la volonté politique de coloniser les terres occupées pour rendre la constitution d'un État palestinien impossible. Car les Bédouins expulsés, le terrain sera libre pour des constructions israéliennes. Le gouvernement israélien veut étendre les territoires israéliens jusqu'à la mer Morte. Depuis 1967, la Cisjordanie, qui jouxte Jérusalem-Est, est occupée par l'armée israélienne et la politique de colonisation a conduit à ce que 42% de ce territoire soit occupé par des Israéliens juifs. Cette expulsion est un moyen supplémentaire pour l'État de marginaliser les Palestiniens sur leur propre terre.

Inès Rabah

Centrales nucléaires : les capitalistes nuisent à la sûreté

Un rapport parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires vient d'être rendu public, après cinq mois d'enquête. Au-delà de la question des attaques terroristes, le rapport explique surtout les risques que les entreprises du secteur font courir aux salariés et à la population par leur irresponsabilité, en particulier en cherchant à faire des économies avec le recours à la sous-traitance.

À la suite de la catastrophe de Fukushima en 2011, les autorités françaises ont interdit à EDF d'avoir recours à plus de deux niveaux de sous-traitance. En effet, la catastrophe japonaise avait été aggravée par l'irresponsabilité de l'opérateur privé, Tepco, qui gérait la centrale mais ne maîtrisait plus du

tout certaines opérations importantes, confiées à une sous-traitance en cascade.

Mais le rapport montre que l'amélioration n'a eu lieu que sur le papier, comme le savent au quotidien les travailleurs du nucléaire. EDF fait appel à 2500 entreprises sous-traitantes, qui assurent 80% de la maintenance des centrales, et le justifie par

la technicité et la spécialisation de certaines tâches.

Cela peut se comprendre s'il s'agit par exemple d'avoir recours aux meilleures équipes de soudeurs, ou de faire contrôler la qualité des soudures par des entreprises spécialisées. Mais, il s'agit surtout dans les faits de réduire les coûts. Les témoignages recueillis par la commission d'enquête montrent le décalage entre le discours rassurant d'EDF et la réalité. Les travailleurs qui interviennent dans les centrales lors des arrêts de tranche sont souvent précaires, pas forcément prévenus des risques, et sous pression de leur hiérarchie.

Les salariés d'EDF occupent de plus en plus des fonctions de contrôle, d'encadrement de prestataires. Or une véritable sûreté des installations nécessite que la moindre erreur soit déclarée, pour pouvoir la corriger si nécessaire, et ce n'est souvent pas le cas, la logique commerciale poussant les entreprises sous-traitantes à la dissimulation. Le problème n'est pas tant la sous-traitance que la loi du profit, avec son chacun pour soi et l'irresponsabilité qu'elle entraîne.

Et il n'y a pas que la sous-traitance. Un scandale a éclaté quand on a appris qu'Areva avait caché pendant des années les non-conformités

des pièces de tuyauterie destinées aux centrales nucléaires produites dans son usine du Creusot. Mais combien d'autres affaires sont restées couvertes par le secret industriel?

Les auteurs du rapport demandent un renforcement des pouvoirs de l'Autorité de sécurité nucléaire et un plus grand contrôle démocratique sur la filière nucléaire. Mais sans une mobilisation et un contrôle par les travailleurs concernés eux-mêmes, accompagnés d'une protection pour ceux qui lanceraient des alertes, cela risque de rester des vœux pieux.

Serge Fauveau

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Pendant que l'agitation politique se concentre sur l'affaire Benalla, les conditions de vie des travailleurs ne cessent de s'aggraver. Les patrons annoncent des plans de licenciements et le gouvernement, qui leur a donné toutes les facilités pour jeter les travailleurs à la rue, prépare d'autres attaques à la rentrée, entre autres sur les retraites.

Dans cette situation où le capitalisme pourrissant écrase toujours plus le monde du travail pour sauver ses profits, les travailleurs doivent sauver leur peau. Il leur faut pour cela un programme de combat.

C'est ce dont les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec vous lors de leur passage dans votre ville.

Manche/Mayenne

Jeu 2 août: Fougères/Vitré

Vend 3 août:

Mayenne/Évron/Laval

Sam 4 août: Laval

Picardie/Somme

Jeu 2 août: Le Tréport/

Mers-les-Bains

Ven 3 août: Dieppe

Sam 4 août: Abbeville

Pas-de-Calais

Lun 6 août:

Boulogne-sur-Mer

Mardi 7 août: Saint-Omer

Mer 8 août:

Dunkerque

Jeu 9 août: Calais

Ven 10 août:

Cambrai

Sam 11 août: Arras

Aisne/Nord/Somme

Lun 6 août: Hirson/

Vervins/Fourmies



Mardi 7 août:

Bohain/Guise

Mer 8 août:

Saint-Quentin/Péronne

Jeu 9 août:

Soissons/Villers-Cotterêts

Ven 10 août:

Chauny/Tergnier

Sam 11 août: Laon

Aquitaine/Limousin

Lun 6 août:

Langon/Marmande

Mardi 7 août: Libourne

Mer 8 août: Bergerac

Jeu 9 août: Périgueux

Ven 10 août: Limoges

Sam 11 août: Brive